



LES ARCHIVES DE L'ÉTAT

recrutent

**1 chercheur scientifique (m/f/x)**  
**dans le cadre du projet de recherche Conciliare**

**au CEGESOMA**

## CONTEXTE

Les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, en bref les Archives de l'État, sont un établissement scientifique fédéral qui fait partie du Service public fédéral de Programmation (SPP) Politique scientifique. L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles et 18 dépôts des Archives de l'État répartis dans la totalité du pays, ainsi que le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma) à Bruxelles.

Les Archives de l'État acquièrent et conservent les archives des pouvoirs publics, de particuliers et d'organismes du secteurs privé (entreprises, associations, etc. ayant joué un rôle important dans la société). Elles veillent à ce que les archives soient mises à disposition des chercheurs et du grand public. Les Archives de l'État sont également un important centre de connaissances en matière d'histoire et d'archivistique. Le personnel scientifique des Archives de l'État valorise ce patrimoine en faisant en sorte que les chercheurs belges et étrangers puissent l'exploiter.

Le CEGESOMA, Centre d'étude et de documentation sur la guerre et la société contemporaine, est le centre belge de connaissances sur l'histoire des conflits du XXe siècle. Il mène des recherches, assure des missions de vulgarisation et de conservation de la documentation. Depuis le 1er janvier 2016, il constitue la quatrième direction opérationnelle des Archives de l'État. Il constitue une plate-forme pour les activités scientifiques et sociales en Belgique et à l'étranger, en particulier en ce qui concerne les deux guerres mondiales.

## DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Conciliare (CONFIDENTLY CHANGING COLONIAL HERITAGE) est un projet européen associant des partenaires issus de 6 pays. (HORIZON-CL2-2022-HERITAGE-01-03 — Cultural heritage in transformation – facing change with confidence)

Les sociétés européennes sont confrontées aujourd'hui à des changements sans précédent dans la gestion de l'héritage culturel de leur passé colonial. La représentation largement répandue de ce qui a longtemps été qualifié de "mission civilisatrice" européenne - présentant les puissances coloniales comme apportant le développement à d'autres peuples dépeints comme non civilisés, voire "sauvages" - est remise en question par une vision critique du colonialisme analysé comme une exploitation et une barbarie aux répercussions durables sur le « racisme structurel actuel ».

Les représentations du passé colonial ne s'inscrivent dès lors plus dans une logique de développement mais dans une logique d'exploitation des anciennes colonies. Cette évolution transcende l'identité nationale des pays européens, directement ou indirectement, impliqués dans le passé colonial. Elle remet également en question la notion d'identité européenne en tant que fournisseur de

« civilisation ». Comment dès lors appréhender l'héritage matériel et immatériel du patrimoine colonial ?

CONCILIARE se concentre sur les changements en cours dans la perception de ce patrimoine avec un triple objectif :

1) identifier et analyser les changements de perception du patrimoine culturel colonial dans quatre domaines clés : les manuels scolaires, l'espace public, les musées et la consommation culturelle de produits et de traditions ;

2) faire progresser les connaissances sur les réactions et les représentations des changements en matière de patrimoine culturel colonial dans ces quatre domaines par divers groupes (en fonction de critères d'appartenance, de genre, de génération et des contextes culturels vécus...),

3) proposer quatre méthodes différentes - une par domaine - pour tenter de promouvoir la confiance dans les changements en matière de patrimoine culturel.

Pour atteindre ces objectifs, CONCILIARE propose une approche interdisciplinaire (sciences sociales et humaines) et multi-méthodologique (qualitative et quantitative appliquée à petite échelle). Chaque domaine sera couvert par un workpackage spécifique (WP1-4)

La réalisation de ces objectifs devrait permettre à CONCILIARE d'atteindre les deux résultats escomptés à savoir :

1. Contribuer à une "compréhension plus profonde et plus large de la nature évolutive du patrimoine culturel et de la manière dont cette compréhension peut être efficacement partagée par les citoyens"
2. Aider les citoyens à faire face en confiance aux transformations sociétales actuelles et futures.

Le Cegesoma/Archives de l'Etat est associé au Work-package 2 sur la question de l'espace public.

La question des espaces publics en tant que lieux de mémoire et de réification du patrimoine culturel colonial a fait l'objet de nombreuses études centrées sur les monuments et, plus récemment, sur les noms de rue. Certains groupes - comme les colonisés - et certains faits - comme la violence coloniale - sont largement absents tandis que d'autres représentations de la période coloniale restent très présentes et dominantes. Au-delà de leur absence relative, les colonisés sont souvent représentés sans nom, soumis ou dans des positions humiliantes, ou encore à travers des représentations exotiques. Le WP2 de CONCILIARE analysera le patrimoine culturel colonial contesté dans les espaces publics de grandes et moyennes villes européennes (Belgique, Italie et Portugal).

## DESCRIPTION DE LA FONCTION

En tant que chercheur, vous aurez la charge de l'identification de ce patrimoine, de ses origines ainsi que des modalités et des acteurs de la contestation. Vous participerez à l'organisation des événements liés au projet (colloques, journées d'études...) et à la diffusion des résultats auprès des chercheurs de l'équipe ou du grand public via la publication d'articles scientifiques et d'informations diffusées sur les réseaux sociaux.

### *Prestations attendues*

- Corédaction d'un rapport sur les traces controversées du patrimoine colonial dans différentes villes européennes.
- Corédaction d'un article scientifique sur le sujet
- Participation à l'élaboration d'un rapport sur le processus de cocréation d'un patrimoine apaisé
- Présentation des acquis de la recherche lors des réunions du consortium et/ou lors de colloques (inter)nationaux.
- Participation au processus de réflexion lié au projet et, plus spécifiquement, au workpackage 2

## LIEU DE TRAVAIL

Cegesoma, Square de l'Aviation 29, 1070 Bruxelles

## PROFIL

### *Diplôme*

- Vous être porteur d'un diplôme de docteur(e) en histoire, en science politique ou en anthropologie avec un intérêt marqué pour les dimensions historiques.

Les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger ont besoin d'une attestation d'équivalence délivrée par la fédération Wallonie-Bruxelles. Lors de l'introduction de la demande, le dossier doit contenir une preuve de demande de cette équivalence au niveau du diplôme de master/Licence. Après son entrée en service, le lauréat dispose d'un délai de six mois pour présenter l'attestation d'équivalence, faute de quoi le contrat de travail sera résilié.

### *Connaissance et expérience*

- Une bonne connaissance des recherches relatives à l'histoire coloniale et postcoloniale de la Belgique, du Portugal et de l'Italie est un atout
- Vous avez une expérience de terrain sur les enjeux de (dé)colonisation.
- Une bonne connaissance de l'autre langue nationale et de l'anglais est indispensable
- Vous avez une excellente connaissance de Microsoft Office (Word, Excel et Access)
- Vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles y compris en anglais

### **Compétences et aptitudes**

- Vous êtes capable de travailler de façon autonome et organisée
- Vous avez une expérience de pratiques de recherche pluridisciplinaire
- Vous êtes capable de travailler en équipe
- Vous êtes communicatif et capable de travailler avec les milieux académiques et des acteurs de la société civile
- Vous êtes flexible et disposé à vous déplacer régulièrement
- Vous êtes orienté sur les résultats et vous respectez les objectifs et délais fixés par le coordinateur du projet

## CONDITIONS DE TRAVAIL

### **NOUS OFFRONS**

- Un contrat à temps plein (38 heures/semaine) d'une durée déterminée de 15 mois (avec possibilité de prolongation)
- Date d'entrée en fonction souhaitée : **1<sup>er</sup> mars 2024**.
- Horaire flexible avec possibilité de récupérer les heures supplémentaires.
- Échelle barémique :
  - SW10 (21.880,00 EUR – 33.895,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net d'environ 2.400 EUR, à ancienneté 0)
  - SW 11 (25.880,00 EUR – 41.351,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net d'environ 2.800 EUR, à ancienneté 0). Pour pouvoir être admis à l'échelle SW11, vous devez pouvoir démontrer au moins deux ans d'expérience scientifique ou une autre activité professionnelle considérée pertinente pour la fonction
- Pécule de vacances
- Prime fin d'année
- Chèques repas d'une valeur nominative de 6 € par jour entamé
- Pension complémentaire (2<sup>ième</sup> pillier)

### **AVANTAGES**

- gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile - lieu de travail
- possibilité d'indemnité vélo
- assurance hospitalisation avantageuse
- minimum de 26 jours de congés annuels par année de travail (temps plein)
- avantages supplémentaires via les cartes Belspo et Fedplus
- possibilité de télétravail
- avantages supplémentaires, voir [www.bosa.belgium.be](http://www.bosa.belgium.be)

## REGIME LINGUISTIQUE

Cet emploi est accessible aux candidats du rôle linguistique francophone et néerlandais, en application des règles fixées à cet effet par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative.

## PROCEDURE DE SELECTION

Un curriculum vitae détaillé (avec mention des grades obtenus) et une lettre de motivation doivent être envoyés aux Archives de l'Etat avant le 15 février 2024 par e-mail ([recruit@arch.be](mailto:recruit@arch.be)) dans **un fichier au format PDF désigné sous la forme suivante** : NOM\_PRENOM\_CONCILIARE\_SW.

Le dossier doit contenir au moins une lettre de motivation, un curriculum vitae (avec indication des grades obtenus), une copie du diplôme requis et un extrait du casier judiciaire.

Les candidats sélectionnés sur base de leur dossier seront invités à une interview par le Jury de sélection. L'interview portera entre autres sur le contenu du cv, sur les divers aspects du projet ainsi que sur les motivations personnelles. Pour réussir, le candidat doit obtenir 12 sur 20. Le résultat de la sélection reste valable pendant un an.

Pour des renseignements sur le projet **CONCILIARE** et la description de fonction, veuillez contacter Chantal Kesteloot, [chantal.kesteloot@arch.be](mailto:chantal.kesteloot@arch.be) .

Pour des renseignements sur la **procédure de sélection**, veuillez contacter prof. dr. Sébastien Dubois, directeur opérationnel ([sebastien.dubois@arch.be](mailto:sebastien.dubois@arch.be))